

LES DEUX TÉMOINS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON ET D'INFORMATION
ASSOCIATION UNITÉ - FONDATEUR ABBÉ ROBERT LARGIER

38, QUARTIER MARCASSO - 20225 CATERI - Tél. : 04 95 61 75 25 - Courriel : unite@wanadoo.fr
N°103 - JUIN 2023

ISSN 1623-2135



- ❖ *Les Trois Coeurs*, celui de Jésus transpercé par le coup de lance en rouge, celui de Marie en bleu et celui de Joseph en blanc, sont encaissés les uns dans les autres pour représenter l'unité d'amour de la Sainte Famille : Jésus, le Sacerdoce - Marie, la Maternité divine - Joseph, le protecteur du Sacerdoce et de la Maternité (in Saint Matthieu 1, 18-25 et 2, 13-23).
- ❖ *Les Trois Coeurs* sont dans un cadre carré qui symbolise l'Église sainte telle que Saint Jean la voit dans l'Apocalypse (21, 2, 10,16) : la Sainte Famille modèle de l'Église.
- ❖ *Les Trois Coeurs* sont inscrits sur fond jaune, la couleur de la Papauté, car l'Église du Christ repose sur Pierre - rocher, guide et pasteur - selon la volonté exprimée par Jésus-Christ (in Saint Matthieu 16, 18, in Saint Luc 22, 32 et in Saint Jean 21, 15-17).
- ❖ *Les Trois Coeurs* sont surmontés de la croix au pied de laquelle sont réunis les deux Témoins : la Sainte Vierge Marie et Saint Jean l'apôtre, la Femme qui est la Maternité divine et le Prêtre revêtu du Sacerdoce du Christ, tous deux tournés vers le Christ, tous deux unis par le Christ, tous deux envoyés en mission par le Christ (in Saint Jean 19, 25-27 et Apocalypse 11, 3-12).

Ainsi se réalise l'unité de l'esprit dans la diversité des talents.

Ce bulletin est tout entier au service de la construction de l'Église comme le demande Saint Paul dans son Épître aux Éphésiens (4, 12-15) : « organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU CORPS DU CHRIST, au terme de laquelle nous devons parvenir, tous ensemble, à ne faire plus qu'un dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu, et à constituer cet Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ. Ainsi nous ne serons plus des enfants, nous ne nous laisserons plus ballotter et emporter à tout vent de la doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur. Mais, VIVANT SELON LA VÉRITÉ ET DANS LA CHARITÉ, nous grandirons de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ ».

Mon Seigneur et mon Dieu !

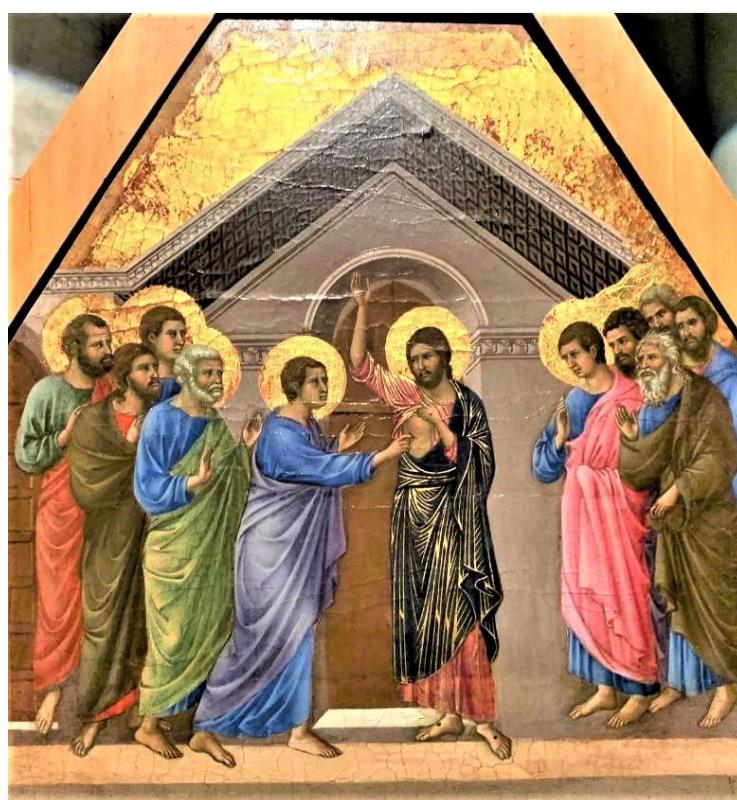
« Si je ne vois pas dans Ses mains la marque des clous... si je ne mets pas ma main dans Son côté, je ne croirai pas »

« Mon Seigneur et mon Dieu ! »

In Saint Jean 20: 25, 27-29

« Porte ton doigt ici : voici Mes mains, avance ta main et mets-la dans Mon côté, et ne sois plus incrédule, mais croyant »

« Parce que tu Me vois, tu crois. Heureux ceux qui croiront sans avoir vu »



L'incrédulité de Saint Thomas, Duccio di Buoninsegna,
La Maestà, face arrière, détail, 1260, Sienne

ÉDITORIAL**« HEUREUX CEUX QUI CROIRONT SANS AVOIR VU »**
*in Saint Jean 20: 29**Marie-Thérèse Avon-Soletti**La Trinité sur terre, Jerónimo Ezquerra, 1875*

La situation se dégrade de jour en jour. Les puissances de mort avancent sans que quiconque semble en mesure de les arrêter. Les trois calamités dénoncées dès l'origine de l'Église : sexe, domination et argent, triomphent dans le monde d'aujourd'hui. Elles triomphent, non seulement, parce qu'elles s'emparent de l'esprit des hommes comme cela a toujours existé, mais également parce qu'elles sont entrées dans le droit qui règle la vie des hommes, dans la législation qui s'impose à tous, dans les actes des gouvernements qui disposent du pouvoir de coercition, dans bien des cours de justice qui décident de l'innocence ou de la culpabilité, de ce qui est permis ou interdit. Le mal dans ses œuvres de destruction a toujours accompagné la vie des hommes. Mais, la législation, les gouvernements, les tribunaux étaient censés le réfréner, le combattre.

Aujourd'hui, une inversion se produit qui veut que l'aspiration au beau, au bien et au vrai soit suspectée et la volonté de destruction encouragée, voire imposée. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire. Le

mouvement vers cette attirance pour la mort se déploie toujours en trois temps.

2023

PREMIER TEMPS :
LE DÉVELOPPEMENT DES FORCES DE VIE

Dans un premier temps, quand la civilisation est portée par un esprit de construction, le mal est combattu pour ce qu'il est : une cause de destruction et de malheur pour la population. Il arrive même que, dans des sociétés bien équilibrées, le respect de l'autre devienne la norme. C'est ainsi que les habitants ne pensent pas à fermer à clé leur maison quand ils sortent, que les conducteurs de voiture qui se garent quelques minutes pour aller acheter leur journal laissent leur clé sur le contact et les papiers dans la boîte à gants, que les enfants, les femmes, les familles sortent la nuit pour aller se promener, prennent les transports en commun après le spectacle ou rentrent à pied sans aucune appréhension. Ces temps ont existé et les gens vivaient dans cette tranquillité d'esprit dans bien des régions.

Bien plus encore, parce que les facteurs de destruction sont maintenus dans des limites précises, les œuvres de création peuvent s'épanouir. C'est ainsi qu'un foisonnement d'artistes, d'écrivains, de poètes, d'architectes, de talents de toutes sortes, accompagne souvent ces périodes. Bien souvent, les gens s'étonnent de la concentration de tant de personnes illustres à certaines époques. Mais c'est tout simplement parce que les conditions d'un épanouissement de la vie et des talents ont été réunies pour permettre aux créateurs de s'exprimer. Dans tous les temps, existent des poètes et des artistes, des savants et des médecins, des ingénieurs, des compagnons et des paysans. Mais, faut-il encore que les capacités de chacun ne soient pas étouffées, que ceux qui détiennent l'autorité favorisent ceux qui ont reçu ce don de créer, que l'esprit de la population soit prêt à accueillir ces merveilles issues de l'esprit et de la force de travail de chaque membre de la communauté.

Le Moyen-Âge distinguait le prêtre, celui qui met son pouvoir de vie au service de la relation entre Dieu et les hommes, le chevalier, celui qui met sa

force physique et mentale au service des plus faibles, et le paysan, celui qui met son travail et son ingéniosité au service de la population. Dans ces périodes, le service l'emporte sur l'appât du gain, la gratuité sur la convoitise, la réciprocité sur l'égoïsme.

Bien sûr, le mal reste présent. Mais, chacun, y compris les voyous, connaît la différence entre ce qui construit et ce qui détruit, et la plupart des membres de la communauté respecte les limites à ne pas franchir. Et quand ces limites sont franchies, chacun accepte de subir les conséquences de ses actes.

Oui, ce genre de vie peut exister. Il représente d'ailleurs ce qui devrait être la vie normale des populations, celle qui permet un développement des talents de toutes les personnes, pauvres ou riches, jeunes ou vieux.

2008

DEUXIÈME TEMPS : LE DÉCLIN DU DÉVELOPPEMENT

Et puis, quand les signes de déclin arrivent car rien ne reste jamais en l'état, ce déclin se manifeste par une impuissance à repousser le mal. La société entre dans un deuxième temps. Le mal est toujours poursuivi, le Droit lié à la justice sépare toujours ce qui est un facteur de construction et de paix de ce qui conduit à la destruction et à la violence. Mais, les législateurs, les gouvernements, les juges ne sont plus en état de bloquer systématiquement les menées des plus riches, des plus arrogants, des plus haineux, et le Droit se trouve contaminé par des compromissions sans cesse plus envahissantes.

La norme reste la protection de la justice et du bien commun et la lutte contre les facteurs de mort. Mais la société fonctionne un peu selon le modèle des dessous de table. C'est le principe des dessous de table qui se généralise dans tous les secteurs. L'expression est très parlante. Le dessous de table consiste dans le fait de donner de l'argent à quelqu'un pour l'acheter et le faire agir en sa faveur, mais en cachette. L'argent passe d'une main à l'autre « SOUS la table » afin que personne ne voit la transaction. Cela implique une conscience de mal faire. Il existe encore une honte à agir de cette façon même si la facilité donnée par l'appât du gain et la volonté de profiter de la richesse mal acquise pour détourner les hommes de la justice, l'emportent. L'argent passe avant la justice, mais il reste encore dans l'esprit général de la population que cette façon d'agir n'est pas correcte. Peu à peu ces pratiques se déplient dans des secteurs toujours plus divers. Et les hommes de pouvoir, législateurs, gouvernements, juges, même

s'ils réprouvent ces pratiques se sentent dépassés devant l'amplitude qu'elles atteignent dans la société. Ils laissent faire puis ils finissent par en profiter eux-mêmes.

Les facteurs de mort restent le mal, mais les forces de vie deviennent impuissantes devant la contamination des esprits.

2008

TROISIÈME TEMPS : LA LOI AU SERVICE DES FORCES DE MORT

Enfin, dans un troisième temps, les mentalités sont infectées au point de trouver ces pratiques naturelles. Ce qui choquait naguère entre dans la norme. Ce qui était pratiqué en cachette se fait au grand jour. Ce qui était toléré devient légal, c'est-à-dire issu des autorités publiques. Et ce qui est légal s'impose à la société tout entière.

Le temps vient où la conscience ne parvient plus à se faire entendre, ni des personnes, ni des communautés. Les hommes s'habituent. Certes, il reste toujours quelques personnes et quelques communautés - « le petit reste » de l'Ancien Testament - pour refuser d'approuver cette inversion des valeurs. Car, le troisième temps est bien celui de l'inversion des valeurs, quand ce qui était considéré comme destructeur devient bienfaisant et est même protégé avec hargne, quand celui qui essaie de défendre la vérité ou la liberté est poursuivi, quand la délation est encouragée, la vérité bafouée, la liberté réprimée, la justice écrasée. Oui, quand le légal l'emporte sur tout, quand le légal se sépare du juste, quand le légal est asservi à la seule volonté humaine, alors le danger est grand que la société devienne oppressive, parfois dans certains secteurs



Deux chevaliers s'affrontant. Chroniques de Bertrand Duguesclin en prose Roman d'Ogier le Danois (vers 1405)

seulement, parfois dans des domaines toujours plus étendus, car cela signifie que la volonté des hommes s'impose et priviliege l'esprit de domination et de possession.

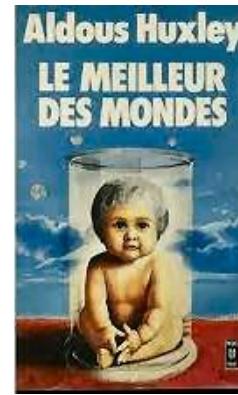
C'est ainsi que l'esclavage, fléau universel qui avait été interdit dans l'Europe chrétienne sous peine de mort, renaît en pleine période classique. Simplement, il est cantonné aux autres continents pour respecter la loi territoriale, ce qui explique que les bateaux restaient toujours au large des ports européens. Car, si un esclave s'échappait et posait son pied en Europe, il était libre de plein droit. Et cette tragédie a duré plusieurs siècles procurant une richesse considérable aux grandes villes portuaires et à des personnages illustres, y compris des philosophes.

Quand la conscience s'éteint, les populations adoptent des mœurs contraires au droit naturel. Ils perdent le sens de la justice. Saint Thomas d'Aquin l'explique très bien à propos des Germains qui suivaient des traditions de rapt et de pillage parce que, explique-t-il, leur conscience était obscurcie par les lois humaines qu'il suivaient aveuglément. Ils avaient perdu la notion de justice et de respect donnée par la loi naturelle qui existe dans le cœur de chaque homme mais qui peut être étouffée par des mœurs barbares.

Aujourd'hui, le même phénomène se reproduit avec l'avortement. C'est quand même un être vivant, un être humain en devenir qu'on tue à chaque avortement. Et quand le temps a passé, il faut broyer le crâne, aspirer les membres pour sortir de force cet être vivant du ventre de la mère. Là encore, la tragédie ne soulève de protestations que de la part de personnes individuelles ou d'associations. Et quand l'euthanasie est mise en place, les personnes qui s'en désolent sont minoritaires face à l'indifférence générale parce que l'esprit des populations a été anesthésié.

Le légal, la loi humaine, suffit. Et même quand le législateur ne suit pas assez rapidement la volonté humaine, les autorités passent par d'autres circuits pour imposer les ordres qu'on leur transmet.

Le Droit qui devrait être au service de la justice devient un instrument au service de la seule volonté humaine. La loi qui devrait être reliée au Droit et au service du bien commun devient elle aussi l'instrument de la volonté humaine, elle-même soumise alors à la corruption, au chantage, et à la peur du plus fort, du plus riche et du plus haineux. Le même passage par la légalité s'est vérifié sous le nazisme et sous le marxisme, comme sous les régimes les plus cruels depuis l'Antiquité, car l'homme a besoin de se



donner des justifications pour assouvir ses pires turpitudes et les imposer aux populations.

»»»

Nous vivons dans une de ces périodes où le Droit est au service de l'esprit de domination et de possession, où la loi, et la loi imposée dans le monde entier, suit la volonté de minorités tellement riches qu'elles peuvent acheter la plupart des personnes disposant d'une quelconque autorité, où la dépravation des mœurs est encouragée par cette obsession de mettre le sexe au centre de toutes les préoccupations afin de rendre les gens esclaves de leur corps et de leur faire perdre toute spiritualité, où les talents sont étouffés au profit de la vulgarité et de la médiocrité, où le pouvoir utilise l'arme si efficace de la peur comme moyen de contrôle de la population. La période Covid a montré l'efficacité de cette arme et l'absolue sécheresse de cœur qu'elle engendrait. Les vieillards mourant seuls de désespoir parce que les visites étaient interdites, les personnels suspendus, donc sans salaires et sans ressources, depuis des mois, n'ont suscité de la compassion que chez quelques personnes et quelques communautés, mais rien qui vienne de ceux qui détiennent le pouvoir.

Les moyens sont divers, fondés toujours sur les trois mêmes calamités : domination, argent, sexe. Mais le but est bien précis. Le but c'est la destruction de l'humanité, la domination des uns jusqu'à la destruction des autres. Le but final c'est l'expulsion du Christ de la terre des hommes pour parvenir à une destruction totale, car ceux qui dirigent savent que tant que le Christ sera présent dans une seule personne qui répondra à Son amour, dans un seul être humain qui résistera à cette pression, il ne pourront pas gagner.

Là est le vrai combat. Les chrétiens ont rougi du Christ, ont trahi le Christ même, en sacrifiant à toutes les idoles pour se faire bien voir du monde. Ils ont voulu s'ouvrir au monde et le monde a envahi l'Église, et l'Église n'a plus été en mesure de faire connaître la foi en la Bonne Nouvelle, d'apporter

l'Espérance, de partager la Charité. Les chrétiens attendent des résultats immédiats, des signes visibles, et parce qu'ils ne voient plus la présence du Christ à cause de cet assaut furieux du monde, leur foi devient tiède. Ils oublient la Parole du Christ : « **Heureux ceux qui croiront sans avoir vu** » (in Saint Jean 20: 29).

Donc, la première tâche des baptisés, quelle que soit leur responsabilité dans l'Église, consiste à opérer une conversion. Arrêter de regarder le monde « et ses merveilles », et se retourner vers Dieu pour regarder Dieu et Son Amour : le Christ en croix, le Christ qui nous aime jusqu'à donner Sa vie pour chacun d'entre nous. Conversion qui permet de proclamer « **Mon Seigneur et Mon Dieu** », puis, de suivre la devise de Saint Benoît, « ora et labora », « prière et action ».

Nous allons vers un écroulement si nous continuons dans cet esprit de soumission au monde. Mais, rien n'est perdu. Le Christ le dit dans l'Apocalypse : « **l'Agneau les vaincra... AVEC LES SIENS** » (Apocalypse 17: 14). Tant qu'un seul chrétien restera fidèle au Christ, tant que des catholiques mettront leur volonté et leur intelligence au service du Christ, tout est possible. Encore faut-il suivre la volonté de Dieu qui nous a donné « le mode d'emploi » comme le disait si souvent l'Abbé Robert Largier, le fondateur de l'association UNITÉ.*

*L'Agneau de Dieu
sur Sion
Tapisserie de
l'Apocalypse, Angers*



MÉDITATION

« MÉDITATION SUR LE MOIS DE JUIN »

Abbé Julien Bacon†

S'il fallait attribuer une couleur aux mois de l'année, après **le Bleu et le Blanc** de Marie, je décernerais **le Rouge et l'Or** au mois de juin.

Bleu d'azur et Blanc de pureté, les couleurs de la Vierge, rendues plus éclatantes par l'exubérance du printemps.

Bleu et Blanc, couleurs d'idéal et de fidélité. Chemin douloureux et triomphal où les âmes en quête de beauté vont découvrir, jour après jour, à travers les litanies, les richesses du cœur de Marie.

Mois de Mai ; le mois de la très Sainte Vierge, cher au cœur du petit peuple de nos paroisses ; piété des pauvres et des humbles qui cueillent les premières fleurs pour les offrir à leur Mère du ciel. Cantiques un peu naïfs, mais qui défient le temps et jaillissent de coeurs d'enfants éblouis quelques instants par la beauté du ciel. Offrande d'amour simple et sans détour au cœur de la Toute Belle, mère de la divine Grâce et Porte du Ciel qui, à son tour, présente à son divin Fils.

Mai prépare Juin et les deux Cœurs de Jésus et de Marie y sont liés dans le même amour et la même miséricorde.

Cœur de Marie percé par le glaive,
Cœur de Jésus transpercé par la lance,
Cœur de Marie à la recherche de l'enfant perdu,
Cœur de Jésus à la poursuite de la brebis égarée,
Cœur de Marie torturé d'angoisse sur le chemin du Calvaire,
Cœur de Jésus broyé de douleur à cause de nos péchés,
Cœur de Marie Reine des martyrs,
Cœur de Jésus rassasié d'opprobre...

On pourrait prolonger longtemps le parallèle. Jésus n'a-t-il pas déposé, dans le cœur de sa Mère, toutes les richesses de son propre cœur ?

Voilà pourquoi **le Blanc et l'Azur** vont se muer en **Rouge et Or**.



Jésus retrouvé au temple, Philippe de Champaigne (1602-1674)

Rouge de Sang...

Sang qui coule du côté ouvert,
 Sang de la flagellation et du couronnement
 d'épines,
 Sang des pieds et des mains cloués sur la Croix,

Ruisseau de l'**or** du soleil levant sur les
 moissons mûrissantes et du salut de l'Amour transfigurant le monde...

Sang du jardin de Gethsémani, de la solitude et de l'abandon...

«*j'ai cherché quelqu'un qui me consolât et je n'en ai point trouvé*», chante l'Offertoire de la messe du Sacré-Cœur.

Vous connaissez peut-être ce negro-spiritual dont la mélodie rend de façon saisissante l'angoisse de l'abandonné : «*Quelqu'un frappe à ta porte, ô pécheur, tu ne réponds pas. Quelqu'un frappe à ta porte... Si c'était Jésus venant jusqu'à ta porte, ô pécheur, tu ne réponds pas...lorsqu'on frappe à ta porte....*».

Comprenez-vous alors la plainte du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie : «**Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes et qui en est si peu aimé**».

Qui donc répondra à l'appel de Jésus ?



Prodigieuse richesse liturgique de ce mois de juin !

Rouge est ce mois !

Rouge du sang de Pierre et Paul, les premiers martyrs qui ont proclamé à travers le monde l'immensité de l'amour de Dieu, et de tous les martyrs de tous les temps jusqu'à ceux d'aujourd'hui égorgés dans maintes contrées ou dans les prisons de Chine.

Or est le mois de juin !

Dans la solennité de la Fête-Dieu, triomphe de l'Eucharistie, rayonnement prodigieux de la Foi en la Présence réelle et dans la certitude du Salut ; **Lauda Sion salvatorem, lauda Ducem et Pastorem en hymnis et canticis !**

Louez Sion le sauveur, louez le Chef et le Berger, dans des hymnes et des chants.

Soleil radieux bénissant nos rues et nos cités dans la majesté des processions ! Lumière sur les nations, chantons-nous à propos de Jean le Baptiste, celui qui déblaie le chemin, trace la route et arrache les ronces.



Rouge et Or sera votre route.



Juin, mois des ordinations.

Vous avez été choisis par le Seigneur pour porter le message et tracer la route. Vous connaîtrez l'odeur âcre du sang.

Rouges vos mains écorchées par les pierres qu'il vous faudra déplacer ; meurtris vos pieds sur les aspérités du chemin ; endolori votre corps au long des courses et des veilles ; déchiré votre visage par les épines des insultes et des railleries ; percé votre cœur par l'ingratitude et par la haine.

«**Le disciple n'est pas au-dessus de son Maître**». «**S'ils m'ont haï, ils vous haïront à votre tour**» (Jo. 15: 20, 18). Mais c'est alors que Jésus donne sa joie : «**Votre cœur se réjouira et nul ne pourra vous ravir votre joie**» (Jo. 16: 22).

Or sera votre route et vous vous réjouirez devant les moissons blanchissantes. Vous verrez le soleil se lever pour inonder de sa lumière au jardin de Dieu, car «**c'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit**» (Jo. 15, 8).

La vraie joie est celle qui au-delà de toutes les souffrances du monde, jaillit du fond du cœur dans la certitude de la victoire finale.

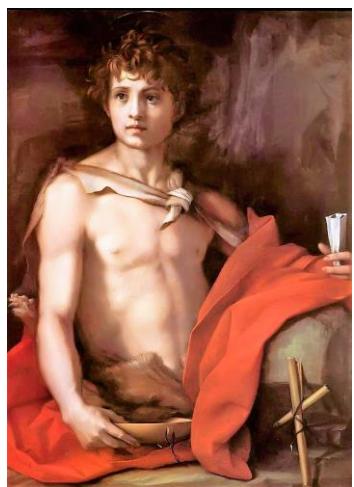
«**Je veux que là où je suis, ils y soient avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée... Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que je sois moi-même en eux**» (Jo. 17: 24, 26).

Bleu d'azur en vos yeux et **Blanc de pureté** en vos cœurs, que la Sainte Vierge Marie vous mène, par le **Rouge** du don de soi et l'**Or** de l'espérance au Cœur de son Fils pour les épousailles éternelles.*

Saint Jean Baptiste

*Andrea del Sarto
vers 1523*

*Galerie Palatine
Florence*



« *TOUVENT EST GRÂCE* »

SPIRITUALITÉ

L'IMMACULÉE CONCEPTION

Abbé Robert Largier

Toujours tirée d'une réunion de foi de l'année 1967, au mois d'octobre, voici l'étude sur laquelle l'Abbé Robert Largier a travaillé. Elle porte sur l'Immaculée Conception. À son propos, il souligne le rapport étroit entretenu avec le dogme du péché originel et sa prolongation logique dans le dogme de l'Assomption.

¶¶¶¶¶

« Qui a été conçu du Saint Esprit,
Est né de la Vierge Marie »
(Symbole des Apôtres)

« Par l'Esprit Saint Il a pris chair de la Vierge Marie et S'est fait homme »
(Symbole de Nicée-Constantinople)

Symbolique veut dire au sens littéral, signe, expression, formule, signe de reconnaissance.

Dans un sens plus large, Main offerte, expression, signe d'unité. Il ne suffit pas d'en faire le signe pour réaliser l'unité, mais le signe peut porter à l'unité et l'absence de ce signe peut nuire à l'unité.

De même, l'expression de notre foi contenue dans le Credo ne peut suffire pour réaliser l'acte de foi, mais cette expression peut porter à la foi, et négliger cette expression peut nuire à la foi (parenthèse qui s'applique à ce point de notre foi qu'est Marie Immaculée).

La proclamation d'un dogme et la connaissance que nous allons en prendre ne suffisent pas à constituer un acte de foi mais elles peuvent y aider si l'on s'y applique ou au contraire y nuire si on les néglige.



Annonciation, Fra Angelico

Pour le couvent San Domenico de Fiesole 1430-1432, Prado
En arrière plan, Adam et Ève chassés du paradis terrestre

Les plus anciens qualificatifs appliqués à Marie depuis le début même de la vie de l'Église sont des appellations fonctionnelles. Vierge, Mère de Dieu, pour ne parler que des plus anciens qui sont contenus dans l'Évangile.

L'Ange, envoyé à une vierge

L'ange à Marie, in Saint Luc 1: 31-32 :
« Tu concevras et enfanteras un fils qui sera Fils du Très Haut. L'enfant né de Toi sera Saint, il sera appelé Fils de Dieu ».

Marie à l'ange, ibid. verset 34 :
« Je ne connais pas d'homme, je garde la virginité » (ceci pour le mot « vierge »),

L'ange à Marie in Saint Luc v. 35 :
« l'Esprit viendra sur Toi »;

Pendant le songe de Joseph, in Saint Matthieu 1: 20 :
« ce qui est conçu en Elle est l'ouvrage de l'Esprit Saint »

Commentaire pendant le songe de Joseph, ibid. v. 23 :
« Tout cela arrivera pour que fut accompli ce que le Seigneur avait prononcé par le Prophète qui avait dit 'Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui veut dire Dieu avec nous' ».

Élisabeth à Marie, in Saint Luc 1: 42-43 :
« Tu es bénie entre toutes les femmes. D'où me vient que la mère de mon Seigneur vienne à moi » ;

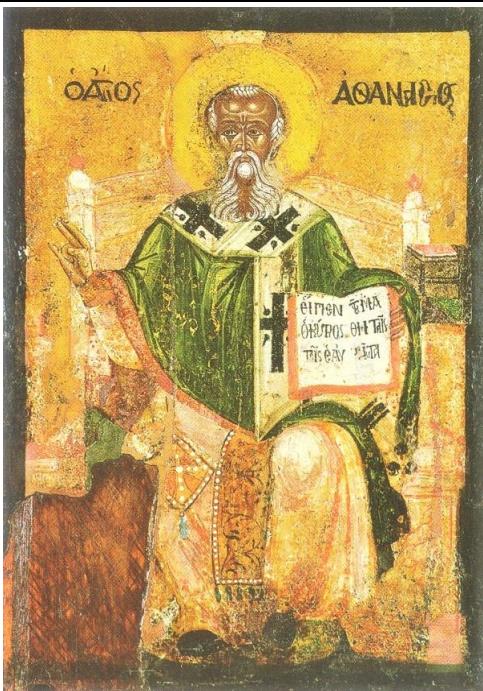
Marie dans le Magnificat, ibid. verset 49 :
« le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses ».

¶¶¶¶¶

Saint Athanase d'Alexandrie

Icône du XVII^{ème} siècle

Musée archéologique de Varna (Bulgarie)



LE COMBAT POUR L'AVANCE DANS LA CONNAISSANCE DE LA VÉRITÉ SUR DIEU

Tout ceci est tellement important, que Jésus soit Dieu, et que la Sainte Vierge Marie soit Mère de Dieu, est tellement essentiel à notre foi, que les premiers siècles de l'Église sont l'histoire du travail de la foi et du travail de l'hérésie sur ces deux points essentiels.

Les trois premiers conciles œcuméniques portent sur ces sujets : Ils sont réunis pour affirmer la foi en la divinité de Jésus.



LE CONCILE DE NICÉE EN 325

Arius, prêtre d'Alexandrie, propage l'hérésie qui sépare du Père, le Christ et l'Esprit. Si le Christ ne partage pas la même substance divine que le Père, la Trinité n'existe pas, ou il y a plusieurs Dieux, ou le Christ n'est pas Dieu. C'est cette dernière hypothèse que professe Arius qui fait du Christ une créature du Père.

Le concile de Nicée en 325 consacre la divinité de Jésus. Le Christ est consubstantiel au Père, c'est à dire que la Trinité est un seul Dieu en trois Personnes.



En dépit du concile de Nicée le combat continue pendant le IVème siècle

Arius avait été condamné mais différents groupes d'évêques le font réhabiliter et, à la faveur de ces hésitations, sa doctrine se répand en Orient et en Occident et est adoptée par les autorités civiles, l'empereur d'Orient et sa cour.

Avec les conciles de Rimini et de Séleucie, conciles ariens, l'hérésie envahit l'Église tout entière. En 359, tous les évêques en étaient venus à donner leur signature à une formulation de la foi qui, en fait, était hérétique et comme le dit Saint Jérôme : « le monde chrétien s'étonna d'être païen ».

Même le Pape Libère hésite entre les différentes factions d'évêques et ne sait pas (où ne peut pas) imposer la vraie foi.

Seuls deux hommes résistent : Saint Hilaire en Gaule et Saint Athanase en Orient. Mais ils payent cher leur foi intrépide.



Hilaire, 350, évêque de Poitiers

Devant le courant arianisant, Hilaire résiste en particulier à l'évêque Saturnin d'Arles. Un concile des évêques gaulois réunis à Béziers en 356, concile arien réuni par l'empereur Constance II, exile Hilaire et l'expédie en Phrygie. Mais, il continue là-bas son apostolat en faveur de la vraie foi, tellement vigoureusement que les évêques d'Orient le chassent à leur tour, car ils voulaient pouvoir en fait se mettre d'accord avec les évêques d'Occident qui, à Rimini la même année, acceptaient la foi hérétique.

Le retour en Gaule permet à Hilaire de se battre sur place, et il réussit à retourner les évêques gaulois et à leur faire accepter au concile de Paris en 361, concile chrétien, le terme de consubstantiel.



Athanase, 328, patriarche d'Alexandrie

En même temps, ATHANASE poursuit le même travail en Orient. Combattant depuis plus de trente ans, il obtient au concile d'Alexandrie en 362, concile chrétien, le retour à la vraie foi des évêques orientaux. Jusqu'à sa mort [en 371], il continuera le combat pour la vérité



Saint Hilaire de Poitiers

Église paroissiale de

Saint-Romain

Vitrail



LE CONCILE DE CONSTANTINOPLE EN 381

Il fallut encore de longues années pour qu'un second concile œcuménique réuni en 381 à Constantinople mette fin à l'hérésie arienne en Orient.

Ce concile de Constantinople en 381, dont on parle peu parce qu'il n'est que le triomphe du moule de Nicée combattu pendant tout ce milieu du IV^{ème} siècle, confirme la consubstantialité du Père et du Fils avec le Saint Esprit. Le dogme de la Trinité adopté lors du concile de Nicée est ainsi stabilisé par le Symbole de Nicée-Constantinople qui est récité lors des messes du dimanche.



LE CONCILE D'ÉPHÈSE EN 431

Mais la route libre du côté de la divinité de Jésus-Christ se retrouve brouillée par l'évêque patriarche de Constantinople Nestorius qui répand une nouvelle hérésie en refusant de croire Marie, mère de Dieu.

En 431, à l'issue du concile d'Éphèse, est proclamé qu'en la personne du Christ sont unies deux natures, divine et humaine. Le Christ est vrai Dieu et vrai homme. Pour cette raison, la Vierge Marie est la Mère de Dieu, la Théotokos, celle qui enfante Dieu.

En 431, est affirmée la foi en Marie Mère de Dieu.



L'ABOUTISSEMENT AVEC LA PROCLAMATION DES DOGMES MARIAUX

Depuis il n'y a pas eu ni un concile, ni un pape, ni un évêque catholique, ni un saint, ni une sainte, qui ait pris ses distances par rapport à la place que Marie a dans le plan de Dieu et la foi catholique.

Au contraire, c'est un chœur unanime pour la reconnaître comme Vierge et Mère de Dieu, et à tirer les conséquences de ces affirmations de foi que nous n'arriverons jamais à épuiser tellement elles sont pleines de la Révélation infinie de l'Amour de Dieu.



EN 1854, LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

L'aboutissement d'un long processus

L'aboutissement de cette recherche de la foi, c'est la définition dogmatique de Pie IX en 1854 sur l'Immaculée Conception de Marie. Je dis bien l'aboutissement, car l'Immaculée Conception de Marie n'a pas été inventée par Pie IX.



*L'Immaculée Conception couronnée d'étoiles
Église Saint Kilian de Dingsheim (67)*

Toute la tradition la plus ancienne, en appelant Marie « La Nouvelle Eve » était orientée vers cette idée que Marie auprès du Nouvel Adam qu'est Jésus avait joué un rôle aussi important qu'Ève auprès du premier Adam – Ève pour entraîner Adam dans le péché originel, Marie pour sauver l'humanité de sa déviation.

Au VIII^{ème} siècle, on célébrait une fête de la Conception de Marie. Durant tout le Moyen-Âge, on ne cessa de s'opposer entre partisans et adversaires de l'Immaculée Conception. Vers 1100, un pape consacrait à Lyon dans la toute neuve église d'Ainay, un autel à la Conception Immaculée de Marie et vous voyez que Lyon a depuis longtemps tenu sa place dans cette foi de l'Église en Marie Immaculée.

Au XV^{ème} siècle, cette doctrine est contestée publiquement par des prédicateurs qui déclarent hérétiques ceux qui admettent Marie Immaculée. En réponse, le pape Sixte IV approuve une messe de l'Immaculée Conception.

Dans l'affirmation de la doctrine du péché originel, le Concile de Trente prend soin de laisser la porte ouverte concernant la conception de Marie.

En fait, pendant encore quelques siècles, l'Église ne se prononcera pas positivement sur ce sujet de l'Immaculée Conception et se contentera de réprouver l'opinion contraire.

Enfin, en 1854, intervient une définition positive de Pie IX, définition que se veut infaillible explicitement :

« la doctrine selon laquelle la bienheureuse Vierge Marie fut dès le premier instant de sa Conception, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle, est révélée de Dieu ».

À Lyon, l'antique lieu de pèlerinage de Fourvière était consacré à Marie Immaculée, bien avant qu'on en définisse le dogme, ce qui explique la joie et les illuminations des Lyonnais quand ils apprirent en 1854 la proclamation du dogme. Ces illuminations, pour être devenues maintenant publiques et même commerciales, n'en fondent pas moins le caractère religieux qui en est l'origine.

[Note de l'éditeur. Plus grave, depuis les années 2000, la fête lyonnaise a changé d'appellation à l'instigation des autorités civiles qui ont même noyé la soirée du 8 décembre dans une semaine entière de festivités profanes. La fête religieuse et familiale de la Lumière de Dieu en Marie, la fête des illuminations des pauvres gens qui allumaient des bougies à leur fenêtre, est devenue la « fête des Lumières » pour opérer une confusion avec l'esprit des Lumières (du XVIIIème siècle) totalement étranger et même hostile à la foi chrétienne. Comme Hilaire et Athanase en leur temps, il serait bon que chaque baptisé participe au combat pour le rétablissement de la vérité : qu'il refuse cette appellation, ne l'utilise pas comme cela est devenu courant et rectifie systématiquement à chaque fois qu'il en a l'occasion cette erreur pour rappeler le vrai nom de la fête du 8 décembre qui est la fête de l'Immaculée Conception célébrée par les illuminations. Comme le disait Soljenitsyne, le vocabulaire fait partie intégrante du combat que se livrent la vérité et l'erreur]

2008



L'Immaculée Conception terrassant le dragon
Francesco Vanni, 1588, San Salvatore, Montalcino,

Le contenu du dogme

À aucun instant de sa vie, Marie n'a été soumise au péché originel et :

- dès sa conception elle a échappé à la domination du péché, autrement dit, sa liberté a été totale,
- cela, elle le doit par anticipation à la Rédemption du Christ.

Vous voyez que ce dogme de l'Immaculée Conception est incompréhensible en dehors du dogme du péché originel, sinon nous risquerions de faire de tout cela des éléments artificiels de notre foi. Or, cette foi n'est pas un vague fidéisme, mais une adhésion précise de notre confiance à la Révélation objective de Dieu par une dévotion soutenue depuis de nombreux siècles et précisée par l'Église exerçant son Magistère en 1854.

Ne perdons pas de vue que tout est fonctionnel en Dieu et dans le plan de Dieu. Rien n'est caprice ni accessoire, ni contingent. La loi de Dieu est le mode d'emploi de la Création.

Cette loi consiste essentiellement à traiter la réalité qui nous est offerte avec objectivité, en toute vérité. Cette réalité, c'est que nous sommes des créatures et que nous ne pouvons utiliser la création, la vie, les êtres qu'en observant exactement leur raison d'être, leur mode d'emploi.

Si Adam et Eve refusent cette situation et veulent se faire les propres juges de ce qui est bien et de ce qui est mal, s'ils se prétendent Dieu eux-mêmes, comme le leur suggère d'ailleurs le démon, ce qui est commis, ce n'est pas simplement une faute, c'est une erreur, une inversion.

La situation est faussée, l'orientation de l'humanité est prise de travers, comme un arbre mal planté, et, de même que la faute est fonctionnelle, le châtiment lui aussi est fonctionnel : il n'est pas le résultat d'une colère de Dieu, comme on pourrait dire en termes humains, de quelqu'un de fâché, mais il est la conséquence.

C'est la situation de gens qui n'ont pas voulu se situer justement, en vérité, à l'égard de leur condition réelle de créature, dépendante en tout de Dieu. Si une canalisation se coupe de la source qui l'alimente, elle perd son alimentation, son sens, sa raison d'être, sa réussite.

Ainsi est l'homme, n'acceptant pas sa condition de pauvre par rapport à Dieu, se suffisant à lui-même, se voulant riche.

Pour sauver l'homme, il faut réparer cette direction faussée. Cette restauration est l'œuvre de Dieu lui-même se faisant homme.

Mais, encore faut-il que les hommes accueillent ce salut, et en particulier Celle qui sera la Mère de ce Dieu.

Il n'est pas possible que celle qui, au nom de l'humanité accueille le salut de Dieu ne l'accueille pas pleinement, totalement, avec une liberté qui permette à toute sa personnalité d'être un « OUI » à la volonté de Dieu.

À l'Annonciation, Dieu attendait ce consentement de la Vierge à la place de l'humanité tout entière.

Évidemment, pour Marie cette grâce d'être exempte du péché originel par son Immaculée Conception est gratuite, comme toute grâce de Dieu. Elle la doit à l'Amour de Dieu, et elle la possède en vue des mérites de Jésus-Christ.

2003

EN 1950, LE DOGME DE L'ASSOMPTION

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854 constitue l'aboutissement d'une longue démarche. Mais ce dogme s'inscrit dans le chemin qui permet d'avancer dans la connaissance toujours plus grande de la mission de la Vierge Marie. Dès 1854 et pendant des dizaines d'années, fidèles, membres du clergé, religieux et religieuses demandent d'aller plus loin et de définir le dogme de l'Assomption, qui est une fête très ancienne, reconnue d'abord par la tradition, puis par la liturgie dès le Vème siècle en Orient puis au VIIème siècle en Occident ; le terme lui-même d'Assomption étant consacré dès le siècle suivant.

L'Assomption dans la tradition chrétienne consiste dans la croyance qu'à sa mort, appelée Dormition par les Orientaux, la Vierge Marie a été élevée au ciel dans son âme et dans son corps.

Deux faits vont développer cette dévotion, l'un émanant de l'Église, l'autre d'un vœu. En 813, le concile de Mayence introduit l'Assomption de la Vierge Marie parmi les fêtes d'obligation. En 1638, après vingt-trois ans de mariage, le roi Louis XIII, apprenant que la Reine attend un enfant, consacre la France [par l'Édit de Saint Germain du 10 février 1638] à Notre Dame, et prescrit que cette consécration sera solennellement renouvelée tous les ans par une procession à la date du 15 août, le jour de la fête de l'Assomption [Le futur Louis XIV naît le 5 septembre 1738].



L'Assomption
Bartolome Esteban Murillo 1618-1682 Prado

L'Assomption devient du fait de ces deux épisodes une fête reconnue par l'ensemble des fidèles. Aussi, ne faut-il pas s'étonner des demandes qui ont fait suite à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Reconnaissant la source pure de tout péché dès la conception de la Vierge Marie, il était logique de poursuivre cette recherche jusqu'à la fin de sa vie sur terre. À l'Immaculée Conception devait répondre la montée au ciel de Marie exempte de toute corruption. C'est le Pape Pie XII, après avoir pris conseil auprès de tous les évêques, qui proclame le dogme de l'Assomption en 1950.

La conclusion de tout ceci c'est la situation de Marie, partageant corps et âme la communauté éternelle avec la Sainte Trinité.

C'est ce qu'écrit le Pape Pie XII dans la Constitution Apostolique « *Munificentissimus Deus* » en 1950 :

« Nous proclamons, déclarons et définissons que c'est un dogme divinement révélé que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste ».

Et si Elle est notre Mère, c'est comme mère qu'Elle occupe ce rôle pour collaborer avec Jésus à nous y préparer une place.*



MORCEAUX CHOISIS**UNITÉ (12)****PARMI LES DEUX TÉMOINS DANS L'ÉGLISE :
LE SACERDOCE DU CHRIST DANS L'ÉGLISE (4)***Marie-Thérèse Avon-Soletti*

Toujours à propos du Sacerdoce dans l'Église, l'étude se poursuit pour découvrir les problèmes qui freinent le développement de l'Église et les solutions pour libérer les talents donnés par Dieu aux prêtres. Après la tentation du conciliarisme qui concerne la volonté de domination à l'intérieur de la hiérarchie entre le Pape et les évêques, après la tentation de la primauté donnée à la hiérarchie sur le Sacerdoce, se présente une troisième tentation, celle de la domination des prêtres sur les fidèles qui, elle aussi, peut être surmontée à la condition de se tourner vers le Christ.

ঃ

LA TENTATION DE LA DOMINATION DES PRÉTRES SUR LES FIDÈLES

Il n'est pas question ici des saints prêtres, quelle que soit leur place dans la hiérarchie ou leur fonction, en pleine lumière ou obscure, qui sont tournés vers Dieu, qui ne cherchent qu'à accomplir la volonté de Dieu, qui sont à l'affût de tout ce qui peut épanouir un talent, relever une âme blessée, réchauffer un cœur glacé pour ranimer l'étincelle de Vie, soigner un esprit désespéré pour l'amener jusqu'à l'Espérance, panser une blessure béante pour souager et apaiser la souffrance. Ces prêtres, ils sont nombreux, et bien souvent inconnus. Ils existent et ils sont les foyers d'amour sans lesquels la vie serait insupportable. Ils sont partout. Autant l'ivraie est partout dans toutes les tendances de l'Église, autant le bon grain est présent lui aussi dans tous les mouvements qui font vivre l'Église (in St Matt. 13: 24-30).

Partout, les prêtres qui ont donné leur vie pour le Christ sont bien présents. À certains endroits, ils ne peuvent développer tout le talent que Dieu leur a donné parce que la volonté humaine les enserre et les étouffe. À ceux-là, il suffira qu'ils puissent trouver un environnement plus ouvert à la liberté de Dieu pour briser leurs chaînes et épanouir tout ce talent au service de l'Église. Certains prêtres ont atteint cette liberté parce qu'ils sont parvenus à se détacher des entraves humaines pour exercer le Sacerdoce du Christ dont ils sont revêtus, avec l'amour de Dieu comme source, la vérité de Dieu qui rend libre comme moyen,

la volonté de Dieu pour le bien de l'Église et le salut des âmes comme but. Tous ces prêtres qui ont donné leur vie pour le Christ et l'Église ne connaissent pas l'esprit de domination, ne confondent pas l'autorité et l'arbitraire, ne font pas preuve de mépris ni de malveillance. La tentation du cléricalisme ne les effleure pas. Ils l'ont même en horreur, justement parce qu'ils sont du Christ.

ঃ

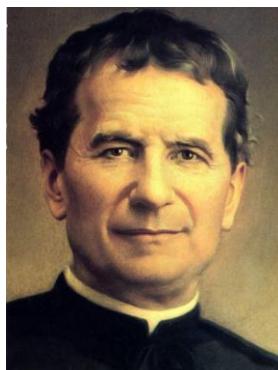
LA TENTATION DE L'ABSOLUTISME DANS L'ÉGLISE

Mais, pour d'autres prêtres, la tentation de la domination des prêtres sur les fidèles existe bien. Au lieu d'être serviteurs, ces prêtres se transforment en maîtres. Ils dispensent et les fidèles reçoivent. Ils sont actifs et les fidèles sont passifs. Ils ordonnent et les fidèles obéissent. De leur côté, les fidèles partent du principe que la hiérarchie peut régler par elle-même tous les problèmes. Le clergé sait et les fidèles suivent. C'est la tentation de l'absolutisme dans l'Église, c'est-à-dire de l'exacerbation de l'esprit de domination et de l'esprit de passivité, qui est à la source de toutes les autres tentations du cléricalisme. Et cette tentation est aussi forte chez les prêtres qui dominent que chez les fidèles qui sont soumis. Car à un esprit de domination exacerbé répond un esprit de soumission exacerbé.

C'est oublier que toutes les grandes hérésies ont été inventées par des prêtres ou des moines. Et la faute est aussi grande pour celui qui, par orgueil, invente une théorie qui mutile la Parole de Dieu que pour celui qui, par oubli de l'étincelle divine en lui, suit passivement le mauvais berger.

La division entre clergé et laïcs a favorisé cette tentation. Pourtant, il n'existe pas de laïcs dans l'Église puisque tous les baptisés sont le « temple de Dieu » (1 Corinthiens 3: 16). Tous les fidèles de

*Saint Jean Bosco
Dom Bosco
1815-1888*



l’Église sont sanctifiés par les sacrements de Dieu. Tous sont donc responsables de l’état de l’Église. Tous disposent de la volonté et de l’intelligence données par Dieu pour discerner les bons des mauvais bergers. Quand le fidèle suit l’autorité sans réfléchir, sans esprit de discernement, ce n’est pas par amour pour Dieu et pour l’Église, mais uniquement par esprit de facilité. « J’obéis aux ordres ». Cette phrase, qui vient du luthéranisme en fait, a été la phrase-clé de toutes les hérésies et, plus tard, de toutes les idéologies et de tous ceux qui ont suivi les idéologues dans leur œuvre de mort. Une telle phrase est indigne d’un disciple du Christ dont le premier Pape a assuré la liberté spirituelle en répondant au sanhédrin : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes » (Actes 5: 29).

L’erreur consiste à croire que l’Église est centrée sur la hiérarchie. La conséquence se dévoile dans une obéissance absolue voire aveugle à la hiérarchie, appelée abusivement « Sainte Obéissance ». Or, la vérité est autre : l’obéissance est à Dieu d’abord, pour les prêtres - qu’ils soient Pape, cardinaux, évêques, abbés, prêtres diocésains, de fraternités ou d’ordre religieux, etc. - comme pour l’ensemble des fidèles. L’Église est hiérarchique certes, mais non idolâtre. Son centre c’est le Christ.

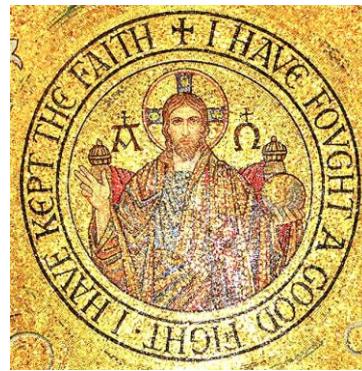
Le seul refuge, c’est le Christ. Le seul Saint, c’est le Christ. Le seul fondement, c’est le Christ. Le seul rempart, c’est le Christ. Le seul Sauveur, c’est le Christ. C’est à partir du Christ, de Sa Parole et de Ses Sacrements qu’il est possible de reconstruire l’Église pour lui redonner force et vitalité, équilibre et santé.

Si l’Église était d’abord une hiérarchie, le Christ l’aurait appelée « hiérarchia ». Or, le Christ a appelé Son Église, non « hiérarchia », mais **ecclésia**, terme grec traduit de l’hébreu **quahal** qui signifie « assemblée de ceux qui répondent à l’appel de Dieu ». Le seul terme correspondant en grec était **ecclésia** qui désignait, au Vème siècle avant Jésus-Christ sous la démocratie athénienne, l’« assemblée par convocation de ceux qui ont le droit de cité à discuter des affaires publiques et à gouverner la cité [d’Athènes] ». C’est ce terme d’*Ecclésia*, d’Église, qui, désormais, désigne l’Assemblée des citoyens tous égaux et tous appelés à construire et à défendre la cité de Dieu.



LA MANIFESTATION DE CETTE TENTATION À L’ÉGARD DES FIDÈLES

Cette tentation de la volonté d’une mainmise de la hiérarchie sur les fidèles se manifeste à propos des sacrements. L’administration des sacrements de



Christ en majesté
Cathédrale Saint Louis,
Missouri
JC Alpha et Oméga,
bénit de sa main droite,
porte le globe terrestre
dans sa main gauche

baptême et de mariage, notamment, est exemplaire de cet état d’esprit. Depuis de longues années, accéder à l’un ou à l’autre est devenu un vrai parcours du combattant pour le fidèle. Plusieurs mois à un an d’entrevues, à des heures précises et en présence des deux fiancés, sont nécessaires pour le mariage. Quand, par malheur, les parents n’ont pas fait baptiser leur enfant précocement, ils se voient opposer parfois un refus pur et simple pendant plusieurs années (entre l’âge de trois et sept ans selon la volonté du clergé de l’endroit) puis l’enfant doit poursuivre de deux à cinq ans de cours assidus ensuite pour recevoir le baptême. Et si l’enfant décède alors qu’il n’est pas baptisé ?

Et inutile de discuter. Le prêtre détient comme une propriété ce pouvoir de l’administration des sacrements dont il dicte les conditions selon sa volonté ou selon la volonté de sa hiérarchie, peu importe. Toujours cette volonté humaine, ces efforts humains que le clergé croit prioritaires alors que la priorité doit être à Dieu. Le sacrement, c’est d’abord la grâce de Dieu et ensuite la liberté de l’homme. Dieu qui appelle, l’homme qui répond, et le clergé doit être présent pour faciliter la rencontre, pour être le pont entre Dieu et l’homme, non pour y faire obstacle, non pour agir comme les « **scribes et les pharisiens** » qui « **lient de pesants fardeaux et les imposent sur les épaules des gens** » (in Saint Matthieu 23: 2,4). Les fidèles se résignent par obligation, sous peine d’être privés de sacrement, pas de mariage sans le nombre voulu d’entrevues, pas de baptême sans les cours à suivre sur plusieurs années. Le chantage s’exerce et les fidèles ne pensent qu’à en être délivrés. Ce qui devrait être une belle découverte de l’amour de Dieu se transforme en corvée dont les fidèles attendent la fin avec accablement ou colère rentrée selon les cas.

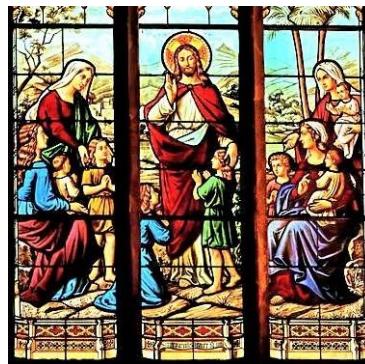
Les évêques commandent aux prêtres et les prêtres commandent aux fidèles dans une Église où le pouvoir de domination laisse peu de place non seulement à la liberté des enfants de Dieu mais aussi à la confiance en Dieu. Car c’est le sacrement qui donne la grâce, qui ouvre le cœur du fidèle, qui fait

entrer Dieu dans son âme. Les grands discours, les leçons de morale, les cours de théologie n'apportent pas le milliardième de l'étincelle divine. Certes, les préparations sont nécessaires. Les fiancés doivent savoir à quoi ils s'engagent ; mais doivent-ils supporter des entretiens souvent insipides et creux pendant plusieurs mois alors que c'est la force du consentement et la promesse d'un engagement pour la vie données devant Dieu qui comptent ? L'enfant baptisé un peu tardivement doit être enseigné ; mais sa formation théologique doit-elle être si poussée pendant plusieurs années alors que c'est le baptême qui va faire de lui un enfant adoptif de Dieu ? N'est-ce pas le plus urgent ? C'est le sacrement qui sanctifiera le couple et l'enfant, non les paroles humaines. Et la sainteté passe avant la science, plus encore la sainteté aide au développement de la science.

À propos de la préparation au mariage, l'Abbé Robert Largier écrivait : « Il s'agit d'un sacrement qui consacre l'homme et la femme dans leur mission d'époux et de parents. Il est évident que nous n'avons aucune intention de brader un événement aussi sacré. La meilleure préparation au sacrement de mariage est dans l'usage habituel de l'Eucharistie et du sacrement de Pénitence. Ceux qui sont négligents dans ce domaine ont tout intérêt à venir voir le prêtre au plus tôt, pour qu'il les aide à reprendre contact avec Dieu » (Feuille paroissiale n°987, 22 novembre 1981). Telle était sa conception. C'étaient les sacrements qui conduisaient à Dieu et donnaient la force de Dieu, non les paroles humaines.

Or, au contraire, devant l'accroissement des divorces, des prêtres s'imaginent que plus les cours assénés seront longs et copieux (avec devoirs à faire à la maison) et plus le mariage durera. Hélas, la démonstration du contraire est abondamment établie, car cette dictature cléricale dure depuis plus de trente ans déjà, et jamais les divorces n'ont été aussi nombreux. Il n'est pas question d'accuser les préparations, mais de comprendre que ces préparations n'ont rien empêché. Les prêtres s'épuisent dans des entretiens, des instructions qui prennent une partie d'un temps déjà bien occupé. Les fidèles s'épuisent à venir par obligation et non dans la liberté. Que d'efforts humains, quel visage bureaucratique et autocratique donne l'Église, surtout en cas de mariage mixte, combien de fidèles dégoûtés ne sont plus jamais revenus dans une Église dont le clergé se conduit en maître absolu.

Quel oubli surtout de la primauté de la grâce de Dieu et de la liberté des enfants de Dieu. « *Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté* », s'écrit Saint



Laissez venir à moi les petits enfants

Vitrail

Cathédrale Saint Paul Aurélien,

Saint Pol de Léon

Paul (2 Cor. 3: 17). Justement, c'est cet Esprit qu'il faudrait que le clergé redécouvre, non l'esprit du monde qui impose et écrase, mais l'Esprit de Dieu qui délivre, l'Esprit du Christ qui est « **doux et humble de cœur** », Lui dont le « **fardeau est léger** » (in St Matt. 11: 29-30). Que ne relisent-ils l'Évangile, non avec un esprit de « **savants** » (ibid. v. 25) mais en se faisant petits comme un petit enfant (ibid. 18: 4) afin de comprendre cette Parole du Christ qui a dit : « **En vérité, Je vous le dis, si vous ne retournez à l'état des enfants, vous ne pourrez entrer dans le Royaume des Cieux** » (ibid. 18: 3). C'est dans cette disposition d'esprit, car « **C'est quand on se convertit au Seigneur que le voile tombe** » (2 Cor. 3: 16), que la Parole du Christ deviendra claire pour les prêtres : « **Venez à Moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et Moi Je vous soulagerai** » (in St Matt. 11: 28). Et alors c'est à la façon du Christ qu'ils accueilleront tous les pauvres gens, certes pécheurs, mais appelés par Dieu et attentifs à cet appel de Dieu puisqu'ils viennent frapper à la porte (Ap. 3: 20). Qu'ils comprennent que, dans ces gens souvent bien lourds et bien ignorants, c'est le Christ qu'ils reçoivent.

»

LA MANIFESTATION DE CETTE TENTATION PAR LA PROMOTION DE « LAÏCS » À UN CERTAIN POUVOIR

Cette tentation d'une hiérarchie qui se veut le centre de l'Église se révèle même quand les autorités de l'Église souhaitent mettre des « laïcs » à l'honneur dans l'Église. Car, alors, ils ne connaissent pas d'autre honneur que celui du pouvoir et d'une participation, même modeste, à la hiérarchie. Pour cette raison, quand le Concile Vatican II a cherché à développer la participation des baptisés, la solution s'est trouvée dans l'entrée de diacres permanents dans le sacrement de l'ordre. L'instauration du diaconat permanent « comme degré distinct et permanent du saint ministère » (débat du 29 octobre 1963) a été votée le 30 octobre 1963, instaurant le diaconat « en tant que degré propre et permanent de la hiérarchie ». « *Au degré inférieur de la hiérarchie* » certes, est-il noté dans *Lumen Gentium*

(n°29), néanmoins il n'a pas paru possible de donner une mission à l'homme, en tant que masculin, sans y joindre une notion de pouvoir, sans faire miroiter une entrée dans la « hiérarchie ». Nulle mention des femmes, en revanche, à l'époque. Cinquante ans plus tard, parce que l'esprit est toujours rivé sur « Qui est le plus grand ? », l'évocation de diaconesses suit le même chemin d'une promesse d'un pouvoir accru, pour les femmes cette fois.

Or, cette multiplication des degrés avec l'instauration d'un diaconat permanent présente un danger pour le Sacerdoce dilué à l'intérieur d'une hiérarchie qui se renforce toujours plus.

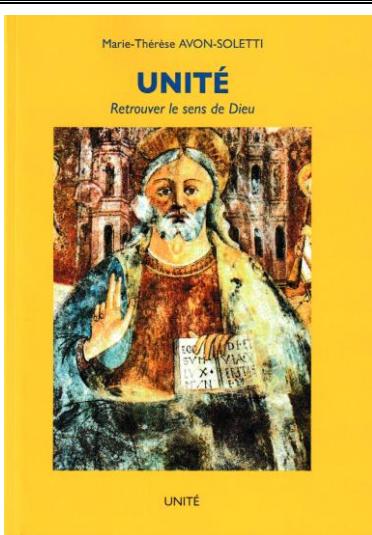
Le diaconat existait dans l'Antiquité comme mission de service. Des diacres ont ensuite été ordonnés prêtres. Mais, ils quittaient alors leur statut de diacres. L'apogée du diaconat se situe dans l'époque commençante du Christianisme, entre le IIIème siècle et le Vème siècle. Le diacre est alors le collaborateur le plus proche de l'évêque ainsi que celui qui organise les missions de charité auprès des communautés chrétiennes. Il ne faut pas oublier que les évêques de cette époque exercent une autorité à la fois spirituelle et temporelle dans la mesure où seule l'Église demeure un facteur d'unité et de cohésion dans un Empire romain finissant.

Puis, nous l'avons vu, l'évêque n'est plus le seul savant, le seul prêcheur, le seul centre d'intérêt pour les populations. Les prêtres dans les églises extérieures à la cathédrale et dans les campagnes, les moines avec les ordres religieux qui se succèdent dans une variété et une continuité étonnantes, diversifient les talents du Sacerdoce dans l'Église. C'est alors que la fonction du diacre décline. Peu à peu, le

Sacerdoce prend sa place dans l'Église. Quand la pratique exclusivement urbaine se diffuse dans les campagnes, ce sont les prêtres qui reprennent dans les territoires éloignés de l'évêque la mission des diacres dans la charge de la charité. Puis, les ordres monastiques se développent à leur tour et organisent la charité de façon magistrale pour que tous soient inclus dans la communauté ecclésiale. Les diacres ont alors fini leur rôle de serviteurs de l'évêque, seule autorité dans l'Église. Plus l'Église avance dans la compréhension de la connaissance de la vérité sur Dieu, et plus la compréhension du mystère du Sacerdoce se développe, plus la diversité de ses missions se révèle. Le diaconat demeure, mais comme une étape vers le Sacerdoce qui, dix siècles durant, en dépit de tendances cléricales toujours présentes, prend une place centrale dans l'Église parce que le Christ est le centre de l'Église.

Il n'est donc pas étonnant que la résurgence du pouvoir des évêques avec la réapparition de la collégialité accompagne le recul du Sacerdoce et conduise à un diaconat permanent lié aux évêques, mais dont l'esprit est différent de celui de l'Antiquité. L'Antiquité en était aux balbutiements de la structure de l'Église, les diacres sont des serviteurs des prêtres épiscopes dans un temps où les chrétiens sont peu nombreux et les missions encore mal définies. Depuis, l'Église s'est développée. Au XXème siècle, l'esprit n'est plus celui d'une recherche des personnes pour les missions à accomplir puisque les missions ont été définies depuis bien longtemps. Mais, dans la mesure où aucune autre solution ne s'est présentée à l'esprit des évêques majoritaires pour honorer la place des « laïcs » dans l'Église que celle d'accorder une part de pouvoir à des

UN LIVRE POUR L'ÉGLISE DU CHRIST



« UNITÉ - RETROUVER LE SENS DE DIEU »

13 octobre 2021, 411 pages - Bibliographie - Index - Table des matières

Cet ouvrage, *Unité*, a pour but d'aider à rebâtir l'Église sur le Christ. Aux questions récurrentes qui sont restées sans réponse satisfaisante : *chasteté des prêtres, place de la femme dans l'Église, unité des chrétiens, cléricalisme, laïcisme, "opposition" clergé/fidèles*, sont apportées dans cet ouvrage des réponses fondées sur la Parole de Dieu qui s'intègrent dans une synthèse nécessaire à la compréhension de la situation actuelle.

Livre d'Espérance, *Unité* rappelle à tous les Chrétiens qu'une reconstruction de l'Église est toujours possible par le moyen de l'unité, à la condition que ce soit sur le seul fondement qui est le Christ comme l'écrit Saint Paul dans sa 1^{ère} épître aux Corinthiens (3, 11) :

"De fondement, en effet, nul n'en peut poser d'autre que celui qui s'y trouve, à savoir Jésus-Christ"

Commande PAR COURRIER,

COMMANDER à Association UNITÉ - 38 quartier Marcassu - 20225 Cateri

Avec Prénom, Nom, Adresse du destinataire

Chèque à l'ordre de : UNITÉ,

Prix : 20 €

Frais de port : 5 €

Quantité :

Total :

« laïcs » masculins - en oubliant par la même occasion les femmes composant pourtant la moitié des membres de l'Église - le recul du Sacerdoce s'en est ensuivi. Ce n'est que plus de vingt ans après, en raison d'une baisse dramatique des vocations sacerdotales que le diaconat permanent a été invoqué pour pallier le manque de prêtres. Mais ce n'était pas le cas en 1963.

Le fait de croire que la solution d'un problème de l'Église, d'une question dans l'Église, d'une avance dans la compréhension de la volonté de Dieu pour l'Église, passe par l'attribution d'un pouvoir et d'une entrée dans la hiérarchie prouve que le Christ n'est plus le centre de l'Église mais bien la structure ecclésiale qui devient la seule garantie de salut. Or, c'est une erreur de croire que la hiérarchie puisse résoudre tous les problèmes bien mieux que la sainteté. La conséquence se découvre dans la certitude que les

efforts humains suffisent et que le salut vient de la hiérarchie. Or, en vérité, non. Le salut vient de Dieu qui combat « avec les siens » (Ap. 17: 14).

¶¶¶

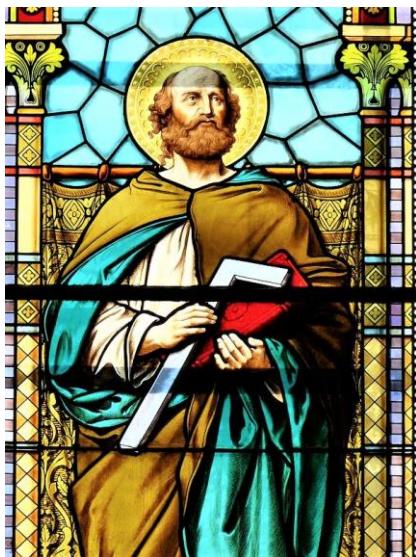
À la logique des « pensées [...] des hommes » (in St Matt 16: 23) qui conduisent par un chemin de facilité à la Mort doit se substituer la logique de la Pensée de Dieu qui par un « **chemin abrupt mène à la Vie** » (ibid. 7: 14). Pour rétablir l'équilibre dans l'Église du Christ, à la volonté humaine qui passe avant la volonté divine doit se substituer la volonté divine qui passe avant la volonté humaine. Alors, tous les prêtres, du Pape au plus petit vicaire de paroisse et au moine ordonné du couvent le plus retiré, redeviendront libres et heureux, libres d'être le Christ dans l'Église et heureux de servir l'Église du Christ dans le respect de la liberté des enfants de Dieu.*

À suivre

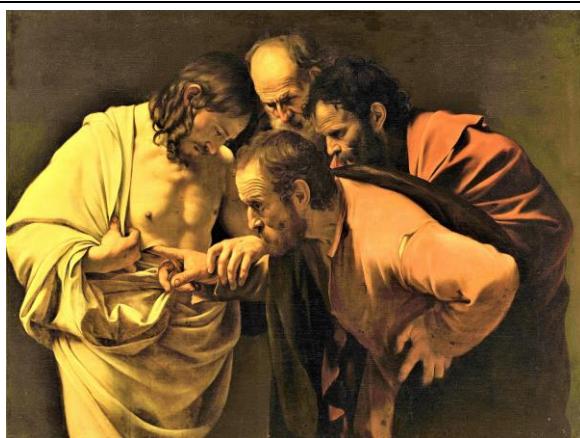


CONNAISSANCE DE L'ART

SAINT THOMAS APÔTRE



Saint Thomas Apôtre
et Architecte tenant l'équerre,
Église du Très Saint Nom
de Jésus



L'incrédulité de Saint Thomas
Le Caravage (1571-1610), vers 1601-1603, Palais de Sanssouci, Potsdam.

Saint Thomas, APÔTRE, part prêcher l'Évangile vers l'Est, aux Parthes, aux Perses, et jusqu'en Inde. ARCHITECTE, il aurait été envoyé par Jésus auprès du souverain d'un royaume indien pour lui construire un palais. MARTYR, il meurt percé d'un coup de lance sur l'ordre d'un roi païen.

Le martyr de Saint Thomas
percé d'un coup de lance
1722-1723

Giovanni Battista Pittoni
(1687-1767)

Église San Stae, Venise



« SOMMAIRE »

- | | |
|---------|---|
| page 2 | - Éditorial : « Heureux ceux qui croiront sans avoir vu », Marie-Thérèse Avon-Soletti |
| page 5 | - Méditation : « Méditation sur le mois de juin », Abbé Julien Bacon |
| page 7 | - Spiritualité : « L'Immaculée Conception », Abbé Robert Largier |
| page 12 | - Morceaux choisis : « Unité (12), Le Sacerdoce du Christ dans l'Église (4) », Marie-Thérèse Avon-Soletti |
| page 15 | - Lu, vu, entendu : « Un livre pour l'Église du Christ : Unité - Retrouver le sens de Dieu » |
| page 16 | - Connaissance de l'Art : « Saint Thomas apôtre » |

